



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2015, Compagnie 3M. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 16-2833-8 **Numéro de version:** 2.00
Date de révision: 22/06/2015 **Annule et remplace la**
version du : 23/04/2015

Numéro de version Transport: 1.00 (23/05/2012)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP Poudre

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réserve exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

Telephone: 01383 8282
E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange: Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Reglement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:

Ce produit est exempté d'étiquetage par la directive 1999/45/CE car il est défini comme un dispositif médical conformément à la directive 93/42/CEE.

2.2. Éléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

2.3 .Autres dangers

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrediant	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
NUC - Zinc Oxide	1314-13-2	EINECS 215-222-5	70 - 80	Aquatique aiguë 1, H400,M=10; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 (CLP)
Acide polyacrylique	9003-01-4		10 - 20	
Difluorure d'étain	7783-47-3	EINECS 231-999-3	1 - 5	Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; STOT RE 1, H372; Tox.aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
Dioxyde d'étain	18282-10-5	EINECS 242-159-0	1 - 5	

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Veuillez-vous référer à la section15 pour les Notes applicables aux composants ci-dessus.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Utiliser un produit de nettoyage humide ou de l'eau pour éviter de disperser les poussières. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Ne pas mettre dans les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
NUC - Zinc Oxide	1314-13-2	VLEPs France	VME (poussières - 8 heures): 10 mg/m ³ ; VME (fumées - 8 heures): 5 mg/m ³	
Fluorures inorganiques	7783-47-3	VLEPs France	VME contraignante (8 heures):	

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

2.5 mg/m³

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Ingédient	Numéro CAS	Agence:	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Fluorures	7783-47-3	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	EOS	10 mg/g	
Fluorures	7783-47-3	IBE France	Fluorures	Créatinine dans les urines	PSH	3 mg/g	

IBE France : France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE) , INRS (ND 2065)

EOS : En fin de poste

PSH: Avant le début du poste

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:

Solide

Aspect physique spécifique:

Poudre

Apparence/odeur:

légerement rose, odeur caractéristique légère.

Valeur de seuil d'odeur

Pas de données de tests disponibles.

pH

Non applicable.

Point/intervalle d'ébullition:

Non applicable.

Point de fusion:

Pas de données de tests disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz):

Non classifié

Dangers d'explosion:

Non classifié

Propriétés comburantes:

Non classifié

Point d'éclair:

Pas de point d'éclair

Température d'inflammation spontanée

Pas de données de tests disponibles.

Limites d'inflammabilité (LEL)

Non applicable.

Limites d'inflammabilité (UEL)

Non applicable.

Pression de vapeur

Non applicable.

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Densité relative	2,8 - 3,2 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Non applicable.</i>
Densité	<i>Non applicable.</i>

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils:	<i>Non applicable.</i>
Teneur en matières volatiles:	<i>Non applicable.</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts):	<i>Non applicable.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire d'ordre mécanique: les symptômes peuvent inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmoiements.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:

Effets importants sur les tissus : les signes et les symptômes peuvent inclure des changements de couleur des dents et des ongles, changements dans le développement osseux, des dents ou des ongles, faiblesse osseuse et perte des cheveux.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Poussières/ Brouillards(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.12,5 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
NUC - Zinc Oxide	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
NUC - Zinc Oxide	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,7 mg/l
NUC - Zinc Oxide	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide polyacrylique	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Acide polyacrylique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 500 mg/kg
Difluorure d'étain	Ingestion	Rat	LD50 360 mg/kg
Dioxyde d'étain	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Dioxyde d'étain	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,04 mg/l
Dioxyde d'étain	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
NUC - Zinc Oxide	Hommet et animal	Aucune irritation significative
Difluorure d'étain	classification officielle	Irritant

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Dioxyde d'étain	Données in Vitro	Aucune irritation significative
-----------------	------------------	---------------------------------

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
NUC - Zinc Oxide	Lapin	Moyennement irritant
Difluorure d'étain	classification officielle	Irritant sévère
Dioxyde d'étain	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
NUC - Zinc Oxide	Cochon d'Inde	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénérité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
NUC - Zinc Oxide	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
NUC - Zinc Oxide	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Difluorure d'étain	In vivo	Non mutagène
Difluorure d'étain	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
NUC - Zinc Oxide	Ingestion	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL 125 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Difluorure d'étain	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée
-----	-------	--------------------	--------	------------	---------------	-------

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

				ms		d'exposition
NUC - Zinc Oxide	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 600 mg/kg/day	10 jours
NUC - Zinc Oxide	Ingestion	Système endocrine système hématopoïétique rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Autres	NOAEL 500 mg/kg/day	6 Mois
Difluorure d'étain	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Difluorure d'étain	Ingestion	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL 0,33 mg/kg/day	Exposition environnementale
Dioxyde d'étain	Inhalation	pneumoconioses	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acide polyacrylique	9003-01-4	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>200 mg/l
Acide polyacrylique	9003-01-4	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	40 mg/l
Acide polyacrylique	9003-01-4	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>200 mg/l
Difluorure d'étain	7783-47-3	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	210 mg/l
Difluorure d'étain	7783-47-3	Diatomée	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	340 mg/l
Difluorure d'étain	7783-47-3	Crevete myside	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	43,1 mg/l

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Difluorure d'étain	7783-47-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	400 mg/l
NUC - Zinc Oxide	1314-13-2	Saumon	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	0,23 mg/l
NUC - Zinc Oxide	1314-13-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	3,2 mg/l
NUC - Zinc Oxide	1314-13-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,046 mg/l
Acide polyacrylique	9003-01-4	poisson zèbre	expérimental	28 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>450 mg/l
Acide polyacrylique	9003-01-4	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	12 mg/l
Acide polyacrylique	9003-01-4	Algues vertes	expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	32,8 mg/l
Difluorure d'étain	7783-47-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	15 mg/l
NUC - Zinc Oxide	1314-13-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,021 mg/l
Dioxyde d'étain	18282-10-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Dioxyde d'étain	18282-10-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Difluorure d'étain	7783-47-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
NUC - Zinc Oxide	1314-13-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Acide polyacrylique	9003-01-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
---------------------	-----------	---	-----	-----	-----	-----

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Difluorure d'étain	7783-47-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde d'étain	18282-10-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
NUC - Zinc Oxide	1314-13-2	expérimental FBC - Autres	56 jours	Facteur de bioaccumulation	<217	OCDE 305E
Acide polyacrylique	9003-01-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR : UN3077; Substance dangereuse pour l'environnement, Solide, N.S.A. (Oxyde de zinc); 9; III; (--)M7

IMDG : UN3077; Environmentally Hazardous Substance, Solid, N.O.S. (Zinc Oxide); 9; III: FA,SF

IATA : Produits dangereux en quantités limitées classe 9

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Acide polyacrylique

Numéro CAS

9003-01-4

Classification

Gr.3: non classifié

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les dispositions du "Korean Toxic Chemical Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS)". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Raisons de la révision

Section 9: Forme physique spécifique (Information) - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :

- L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection personnelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.

Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été ajoutée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été ajoutée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été ajoutée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Matériel - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité d'un component: N° CAS - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Organisme - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Type - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Exposition - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité d'un component: point final - L'information a été ajoutée.

12: Tableau écotoxicité: Résultats - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Matériel - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: CAS N° - L'information a été ajoutée.

12: Persistance et dégradabilité: Type de test - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Duration - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.

12: Tableau persistance et dégradabilité: Protocol - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulative: Matériel - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulative: CAS N° - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulative: Duration - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulative: Résultats des tests - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulative: Protocole - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulative: Type de test - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classificatin CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.

Section 11: Autres effets de santé (Titre) - L'information a été ajoutée.

Section 2: 2.2 et 2.3: Régulation CLP (Titre) - L'information a été ajoutée.

Rubrique 12: Tableau de persistance et dégradabilité (Type d'étude) (Titre colonne) - L'information a été ajoutée.

12: Potentiel bioaccumulative: Type de test - L'information a été ajoutée.

Section 1 : Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible: - L'information a été ajoutée.

Section 11: L'exposition prolongée ou répétée peut causer (phrases standards) - L'information a été ajoutée.

Section 02 : EU CLP texte "non applicable" - L'information a été ajoutée.

Section 03: Référence à la phrase H (explication dans section 16) - L'information a été ajoutée.

Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.

Section 16 : phrases de risques - L'information a été supprimée.

2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.

16. Phrases de risques - L'information a été supprimée.

3M ESPE(TM) DURELON(TM) MAXICAP POUDRE

2: Identification des dangers - L'information a été supprimée.

Section 2: Notes concernant l'étiquetage (Titre) - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Component ecotoxicity information is not present - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Persistence and Degradability information is not present - L'information a été supprimée.

Prints No Data if Biocumulative potential information is not present - L'information a été supprimée.

Section 3: Référence à la phrase R et H (Explication dans section 16) - L'information a été supprimée.

Section 2: 2.2 et 2.3: DSD/DPD (Titre) - L'information a été supprimée.

Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été supprimée.

Section 02 : EU DPD Texte "non applicable" - L'information a été supprimée.

Section 2: Référence phrase R - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr